

Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1.

Débitrice: **Sheikh-Argana Sàrl en liquidation**, Avenue des Alpes 74, 1820 Montreux
2.

Déclaration de faillite: 19.01.2012
3.

Suspension de faillite: 19.03.2012
4.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 02.04.2012
5.

Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.
6.

Remarques: But : l'importation et la commercialisation de produits naturels.

Office des faillites de l'arrondissement de l'Est vaudois
1800 Vevey

00753011